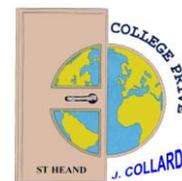


CHARTRE D'UTILISATION DE L'INFORMATIQUE

COLLEGE JOSEPH COLLARD - ST HEAND



Cette charte s'applique à toutes les personnes (enseignants, élèves, personnels administratifs ou techniques...) pour l'utilisation de l'outil informatique et l'accès à Internet.

L'utilisation d'Internet doit être exclusivement réservée à la recherche d'informations et à la correspondance à but pédagogique sous la responsabilité d'un adulte.

● Respect de l'autre :

- Votre code d'accès au réseau informatique est personnel et doit rester confidentiel.
- Ne jamais ouvrir, modifier, ajouter ou effacer des fichiers d'autrui.
- Utiliser un langage correct dans le courrier électronique et le signer de son nom.
- Sans autorisation préalable, l'usage d'appareil photos, téléphone ou autre système de prise de vue est rigoureusement interdit au sein de l'établissement.

● Respect du droit d'auteur :

Ne pas publier ou distribuer des documents (photos, logiciels, musique...) sans avoir la permission de leur auteur. Il est obligatoire de citer les sources.

● Respect des valeurs humaines et sociales :

Chacun s'engage à ne pas consulter, stocker, diffuser ou créer des documents contraires aux principes de l'Education Nationale ou portant atteintes aux libertés individuelles et au respect de la vie privée ; sont considérés comme illicites, notamment, les sites pédophiles, pornographiques, néo-nazis, racistes...

● Respect du matériel :

Le matériel informatique est mis à la disposition des utilisateurs qui devront :

- Respecter le matériel (vols, dégradations) et informer un adulte de toutes anomalies matérielles et logicielles constatées.
- Ne pas modifier les branchements.
- Ne pas modifier le bureau et la configuration, le répertoire des favoris, les fichiers.
- Enregistrer leurs fichiers sur l'espace qui leur est attribué.
- Ne pas utiliser de disquettes, clé USB, autres supports personnels pour sauvegarder ou télécharger des fichiers sans autorisation.

● Messageries :

La correspondance textuelle seule est autorisée et est limitée aux activités d'enseignement et de documentation sous la responsabilité d'un adulte.

● Impression :

Pour des raisons évidentes de coût, vous ne devez imprimer que ce qui est indispensable à votre travail (de préférence en noir et blanc et travail définitif). Dans tous les cas, demander l'autorisation.

La direction, l'administrateur du réseau ou toute autre personne habilitée par délégation, se réserve le droit de surveiller en temps réel une session ouverte ou à posteriori.

Les utilisateurs doivent être conscients que, quel que soit le type de publication, leur responsabilité est pleinement engagée dans les tribunaux. Dans le cas d'élèves mineurs, non émancipés, la responsabilité est transférée aux parents.

*J'ai pris connaissance de cette charte et m'engage à la respecter.
Tout non respect de celle-ci entraînera des sanctions.*

Signature de l'élève

Signature des parents